

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

LOI DE PROGRAMMATION 2019-2022 ET DE RÉFORME POUR LA JUSTICE - (N° 1349)

## AMENDEMENT

N ° CL235

présenté par  
Mme Anthoine et Mme Bazin-Malgras

-----

### ARTICLE 42

Amendement irrecevable au titre de l'article 40 de la constitution.